

Chail (529 habitants en 2015)

Le village de Chail, situé au sud-ouest de la ZIP, est implanté dans un creux et la route principale qui traverse le bourg est orientée dans l'axe de la ZIP. Cependant le bois de la garde est situé entre le village et la ZIP et empêche toute visibilité. Depuis le centre du village, il n'y a pas de visibilité possible vers la ZIP, le tissu bâti faisant office de masque. *La sensibilité est nulle.*

Chenay (493 habitants en 2015)

Le village de Chenay est implanté au nord de la ZIP. Il est traversé du nord-est au sud-ouest par la D950. Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle passe également par ce village. Il est entouré de parcelles cultivées et de prairies. Depuis le centre-bourg, les visibilités sont masquées par la trame bâtie, sans

échappée visuelle possible. En sortie sud de bourg, l'urbanisation laisse place à la végétation permettant des visibilités sur la ZIP même si celles-ci sont filtrées par les haies accompagnant le chemin. *La sensibilité est très faible.*

Pouffonds (417 habitants en 2015)

Le village de Pouffonds est implanté au sud-ouest de la ZIP à flanc de colline sur une pente tournée vers le sud-est. L'urbanisation est structurée sous forme nébuleuse. La ZIP est implantée dans l'axe de la route (D44) mais la végétation dense et le relief ne permettent aucune visibilité. *La sensibilité est nulle.*



Photographie 66 : Aucune visibilité depuis la sortie nord-est de Chail étant donné la présence du bocage formant un horizon boisé.



Photographie 67 : La ZIP, implantée dans l'axe de la rue principale de Pouffonds, n'est cependant pas visible étant donné le relief.

Sainte-Soline (372 habitants en 2015)

Le village est situé dans un talweg formé par la vieille Dive et le Bignon dans un contexte boisé (ripisylve). Depuis le centre-bourg, le bâti dense empêche les visibilitées. A la sortie ouest du village, c'est la végétation arborée qui masque les visibilitées sur la ZIP, pourtant dans l'axe de la route. Depuis les voies d'accès à la commune, les visibilitées sont masquées par la végétation et il n'y a pas de covisibilité avec la silhouette du village. *La sensibilité est nulle.*

Maisonnay (256 habitants en 2015)

Le village est situé au sud-ouest de la ZIP. L'urbanisation de Maisonnay est répartie majoritairement au sud de la D948 et seules quelques constructions plus récentes (hameau de la Verdinière notamment) sont situées au nord de la départementale. Depuis les habitations situées au sud de l'axe routier, les visibilitées

sont masquées par la densité bâtie et la végétation arborée accompagnant la départementale. Depuis le nord de l'axe viaire, des visibilitées depuis le nord du hameau de la Verdinière sont possibles. Des visibilitées intermittentes sur le haut de la ZIP sont possibles depuis la départementale. Ces visibilitées demeurent partielles et ponctuelles. *La sensibilité est faible.*

Pers (76 habitants en 2015)

L'habitat de Pers, au sud-est de la ZIP, est dispersé et s'insère entre la D15 et la D110, sur le sommet et les pentes d'une colline. Les habitations les plus à l'est sont tournées vers l'est et ne bénéficient pas de visibilitées vers la ZIP. Les habitations à l'ouest sont implantées sur une pente tournée vers le nord et des visibilitées partielles sur la ZIP sont possibles à travers la végétation et depuis la route se trouvant dans l'axe de la ZIP. *La sensibilité est très faible.*



Photographie 68 : Visibilité masquée par la végétation dense depuis le centre-bourg de Sainte-Soline.



Photographie 69 : Depuis les habitations les plus au nord de Maisonnay, des visibilitées partielles sont possibles vers la ZIP lorsque les cultures ont une hauteur peu élevée.

3.3.2.2 Depuis les routes principales

Les principaux axes de circulation dans l'AER sont déterminés à partir de la carte IGN et de visites de terrain. La carte ci-contre donne une idée des zones de perception possible depuis ces principaux axes de communication dans l'aire d'étude rapprochée. Cette carte a été réalisée à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain.

Les sensibilités visuelles depuis les principaux axes de communication sont décrites ci-après.

La D948 au sud de l'AER

Cette départementale rectiligne relie Melle à Sauzé-Vaussais en parcourant le sud de l'AER. Cette route traverse de vastes plaines agricoles et des haies et alignements d'arbres accompagnent de longues portions de la voie. De larges fenêtres et des portions dépourvues de haies permettent occasionnellement des visibilité sur la ZIP. C'est le cas à proximité de Chaignepain, entre Chail et Beau-Soleil ou à la sortie de Melle. *La sensibilité est faible.*

D45 du nord au sud de l'AER

La D45 traverse l'AER du nord au sud et relie la Mothe-Saint-Heray, Chey ou encore Lezay à la RD948 au sud de l'AER. Depuis le nord, en direction de Lezay, entre le bois de Manzay et le bois de la Grande Claie, la ZIP apparaît dans l'axe de la route et émerge au-dessus des boisements. La route emprunte des vallons et lorsqu'elle plonge, le paysage s'ouvre et la ZIP est davantage perceptible. Après avoir passé le bois de la Grande Claie, le relief et la végétation empêchent les visibilité. Depuis le sud de l'AER jusqu'au bois de la Floque, un peu après la Pommeraie, la végétation empêche toute visibilité. Une fois le bois passé, le paysage est alors davantage ouvert et les champs cultivés permettent des vues lointaines sur la ZIP, ponctuées par la présence de rideaux d'arbres en arrière-plan. *La sensibilité est faible.*

D950 à l'ouest de l'AER

Cette départementale rayonne depuis Melle et traverse le nord-ouest de l'AER.

A la sortie de Melle des haies denses filtrent toute visibilité et cela jusqu'à la jonction avec la D14 où la vue s'ouvre et des visibilité lointaines sont possibles. Entre la jonction avec la D14 et Chey, de très rares ouvertures dans la végétation permettent des visibilité sur la ZIP : sur cette portion, elle est en grande majorité masquée par la végétation arbustive. Au niveau de la route d'accès à Préconseil, le champ de vision s'ouvre, néanmoins, le relief relativement marqué limite les perceptions. Entre Chey et Chenay, la végétation d'accompagnement de bord de route ne permet quasiment pas de visibilité. *La sensibilité est très faible.*

La D14 d'ouest en est de l'AER

Au delà de la jonction avec la D950 et jusqu'à la Rousselière, la végétation d'accompagnement de la voie empêche toute visibilité. Puis la ZIP apparaît dans l'axe de la route même si le bois de la Foye filtre une grande partie des visibilité.

A l'est de l'AER, la position en hauteur et la vue relativement dégagée permet de larges visibilité sur la ZIP, qui émerge dans le lointain. En s'approchant de Lezay, la route plonge et le relief devient davantage tabulaire. Des haies, bien que clairsemées, apparaissent le long de la voie, filtrant les visibilité. *La sensibilité est modérée.*

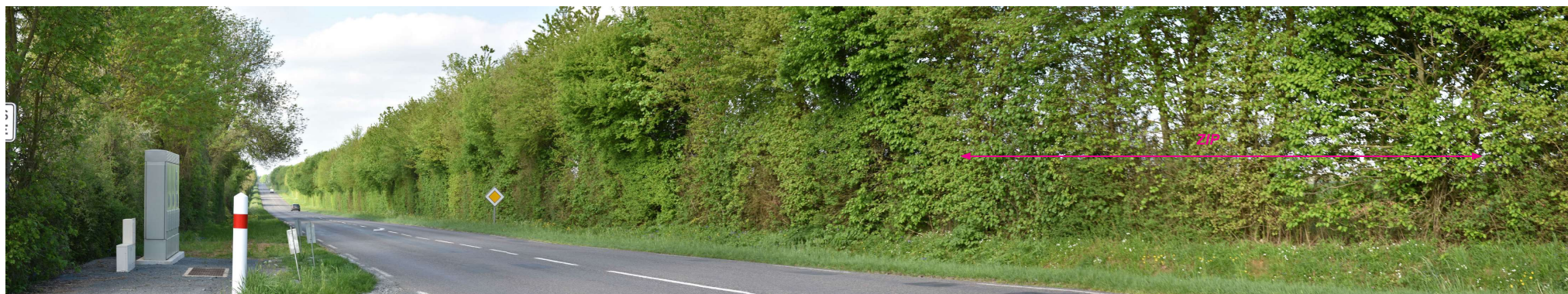
La D55 et la D15 à l'est de l'AER

De l'est de l'AER jusqu'à Sainte-Soline, des visibilité partielles sur la ZIP sont possibles depuis la D55 en fonction des ouvertures dans la végétation. En arrivant à Sainte-Soline, le léger encaissement et la végétation empêchent toute visibilité. De Sainte-Soline à Lezay le long de la D15, la ripisylve de la Drouille et le bois de la Drouille empêchent les visibilité. *La sensibilité est très faible.*

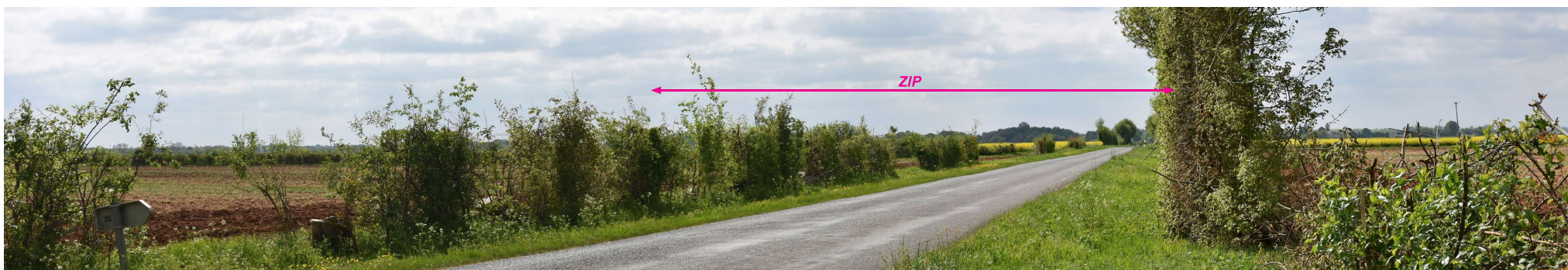
Toutes ces routes offrent des points de vue occasionnels et furtifs en direction du site éolien, en fonction des micro-reliefs (vues dominantes depuis les «points hauts») et de la trame bocagère. Les haies bordant les routes forment des écrans opaques à la belle saison mais plus perméables en hiver. La sensibilité globale des routes demeure *faible.*



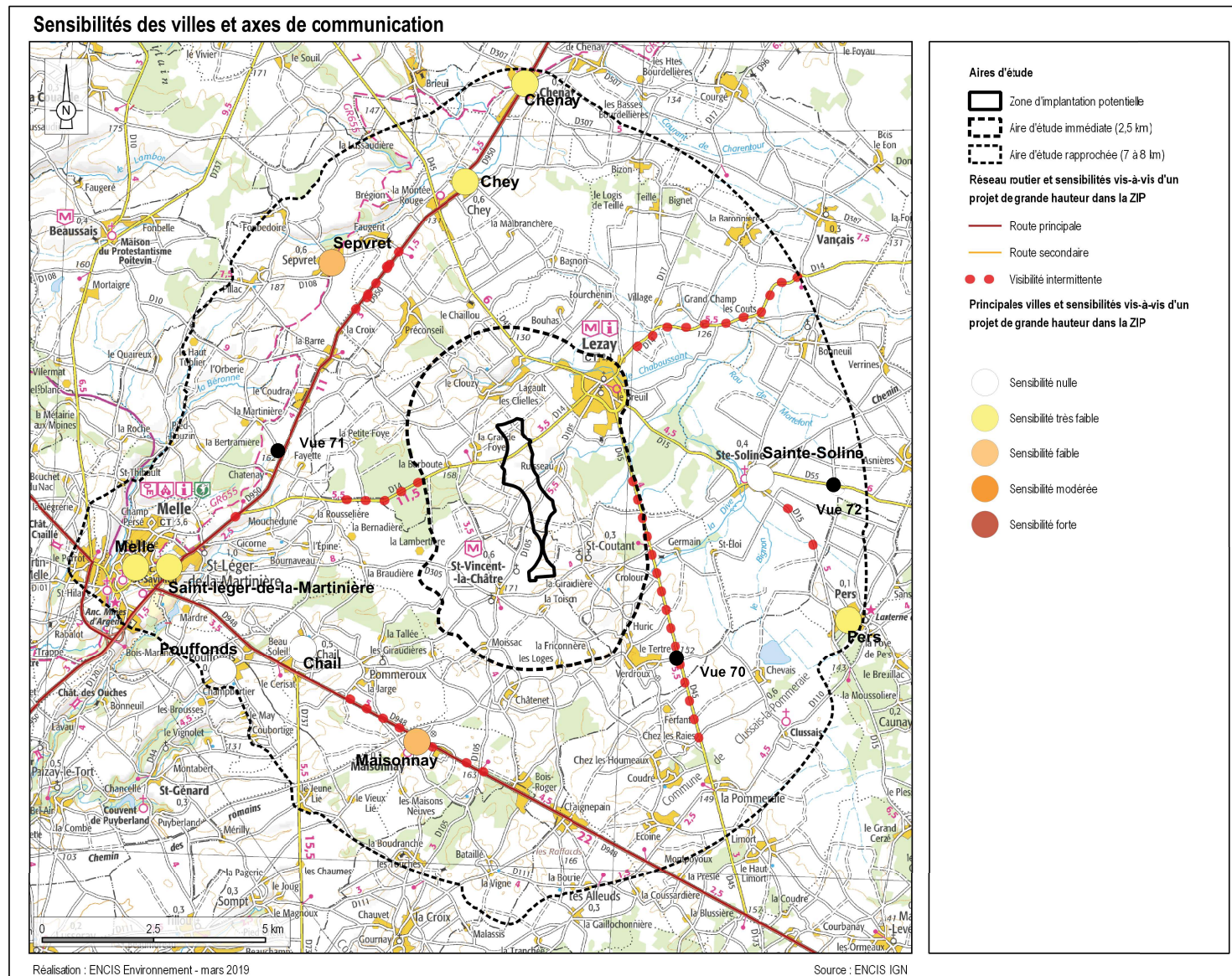
Photographie 70 : Depuis la D45, les paysages agricoles ouverts permettent des vues longues sur la ZIP.



Photographie 71 : Le long de la D950, les haies bordant la route forment des écrans opaques.



Photographie 72 : Depuis la D55, le paysage ouvert permet des vues lointaines sur la ZIP.



Carte 16 : Perceptions visuelles depuis les principales villes et les axes de communication principaux de l'aire d'étude rapprochée.

3.3.3 Les éléments patrimoniaux de l'AER

3.3.3.1 Les monuments historiques

L'aire d'étude rapprochée comprend 17 monuments historiques, dont neuf classés ou partiellement classés, six inscrits ou partiellement inscrits et deux bénéficiant d'une protection mixte. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre. **Une grande partie des monuments inventoriés est localisée dans la ville de Melle** : églises, hospice et hôtel. Les autres éléments protégés sont répartis dans l'AER et correspondent en majorité à des **monuments religieux** (églises, temple, cimetière) mais on recense également **une maison** et un **château**.

Vue générale des enjeux patrimoniaux de l'AER

Le monument historique le plus emblématique et le plus reconnu de l'aire d'étude rapprochée est **l'église Saint-Hilaire, à Melle**.

Parmi les 17 monuments historiques, un présente un enjeu **fort**, quatre des enjeux **modérés**, neuf des enjeux **faibles** et trois des enjeux **très faibles**.

Vue générale des sensibilités patrimoniales de l'AER

La majorité des monuments historiques de l'AER ne présente que des sensibilités faibles à très faibles. En effet, ils sont pour la plupart situés dans des bourgs eux-même implantés dans des secteurs souvent bocagers. Les rideaux d'arbres filtrent les visibilité, qui sont le plus souvent partielles, limitées à la partie haute de la ZIP, localisées à la périphérie des bourgs et donc en marge des édifices protégés.

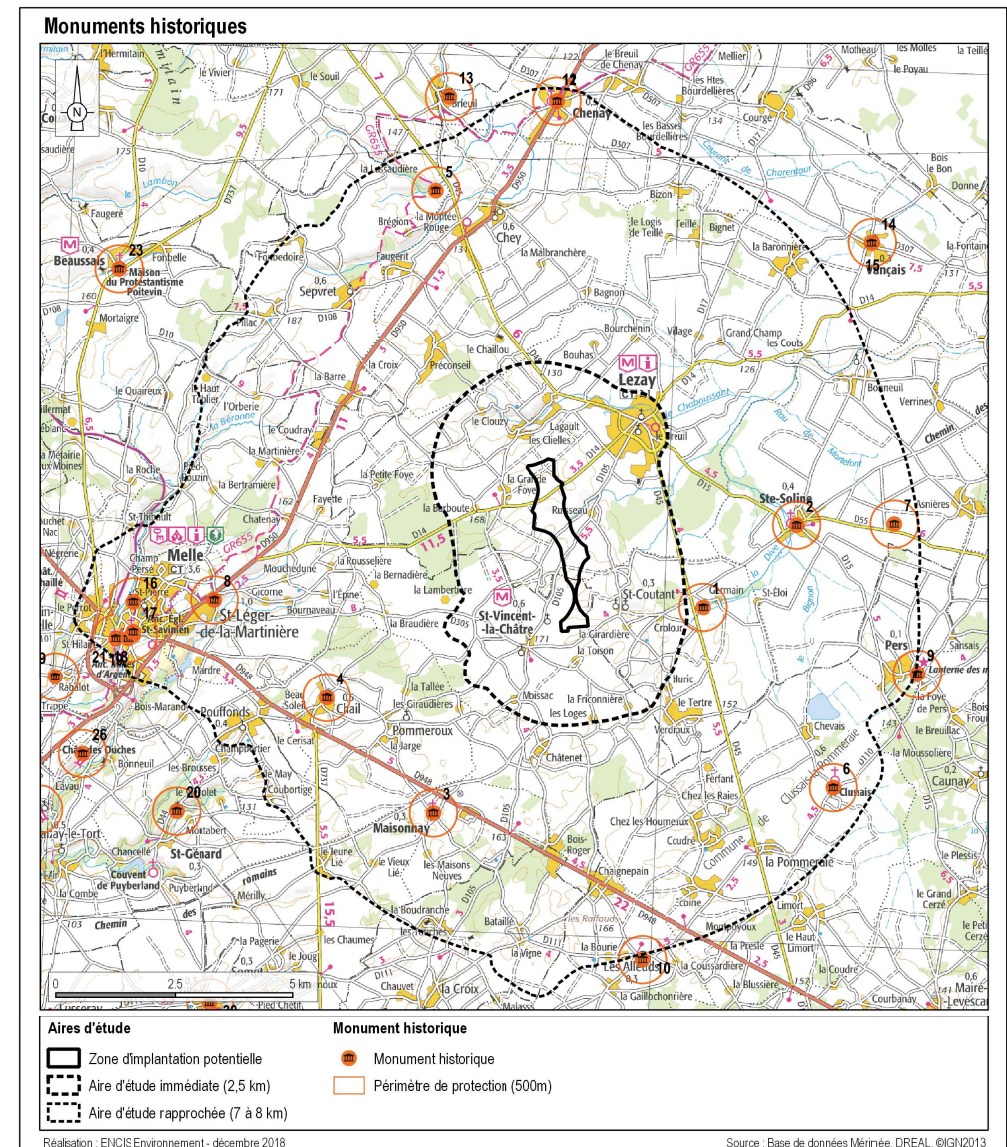
Parmi les 17 monuments historiques de l'AER, six présentent une sensibilité **faible**. Les autres présentent des sensibilités **très faibles** ou **nulles**.

Description des monuments historiques présentant des enjeux modérés ou des sensibilités faibles a minima

L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans le tableau en page suivante. Néanmoins dans ce chapitre, nous décrirons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés et des sensibilités faibles a minima.

Château de Germain à Saint-Coutant (MH n°1)

Le château est situé au nord d'un petit boisement et est séparé de la D45 par un talus et une haie. C'est une propriété inscrite au titre des monuments historiques qui ne se visite pas. **L'enjeu est faible**. Depuis le pied du château les visibilité sont filtrées en grande partie par la végétation bordant la départementale. A l'ouest du périmètre de protection, des visibilité sont possibles, surtout sur le sud de la ZIP, cette dernière émergeant au-dessus du bois de la Babinière. Il n'y a pas de covisibilité recensée. **La sensibilité est faible**.



Carte 17 : Monuments historiques de l'AER.

Eglise Notre-Dame à Clussais-la-Pommeraiie (MH n°6)

Cette église compte parmi les grandes églises du pays Mellois de par ses dimensions et la richesse de son décor sculpté extérieur. L'église est localisée au bord de la départementale 110 et sa fréquentation reste toute relative. *L'enjeu est faible*. En arrivant à Clussais-la-Pommeraiie via la D110, par le nord-ouest, une covisibilité partielle est possible entre l'église et la ZIP qui pourrait apparaître au travers de la végétation. *La sensibilité est faible*.

Ensemble des deux tumulus et chambres dolméniques à Sainte-Soline (MH n°7)

Les deux tumulus se situent en recul par rapport à la D55, au sein d'une petite parcelle entourée de quelques arbres, au cœur d'une vaste plaine agricole très ouverte permettant des vues lointaines. *L'enjeu est modéré*. Le relief tabulaire permet des vues lointaines et la ZIP émerge faiblement à travers l'horizon boisé. Depuis les abords directs, les vues sont en partie filtrées par le bocage clairsemé. Les tumuli émergent de manière très discrète au-dessus du sol, limitant ainsi les covisibilités possibles, d'autant plus qu'ils sont recouverts d'herbe, les intégrant encore davantage dans leur environnement. Depuis la route, les tumuli sont visibles et une covisibilité est ainsi recensée mais elle reste discrète, notamment à l'occasion de perceptions dynamiques. *La sensibilité de ce monument vis-à-vis d'un projet de grande hauteur dans la ZIP est très faible*.

Eglise Saint-Pierre à Melle (MH n°16)

Simple oratoire fondé en 950, l'église Saint-Pierre (MH classé) est édifiée en deux étapes au XII^{ème}. L'église Saint-Pierre est édifiée en surplomb de la vallée de la Béronne et en contrebas de la butte de Melle, principale ville et la plus renommée de l'AER. *L'enjeu est donc modéré*. La butte sur laquelle est implantée la ville de Melle empêche toute visibilité. Depuis les hauteurs du quartier de Saint-Hilaire, la position haute permet de discerner le clocher de l'église. Le haut de la ZIP émerge très faiblement au-dessus de la masse boisée et est perceptible depuis la rue Fomblanche, occasionnant une covisibilité possible avec l'église, bien que fortement limitée par le contexte boisé. *La sensibilité est faible*.

Hôtel de Menoc à Melle (MH n°17)

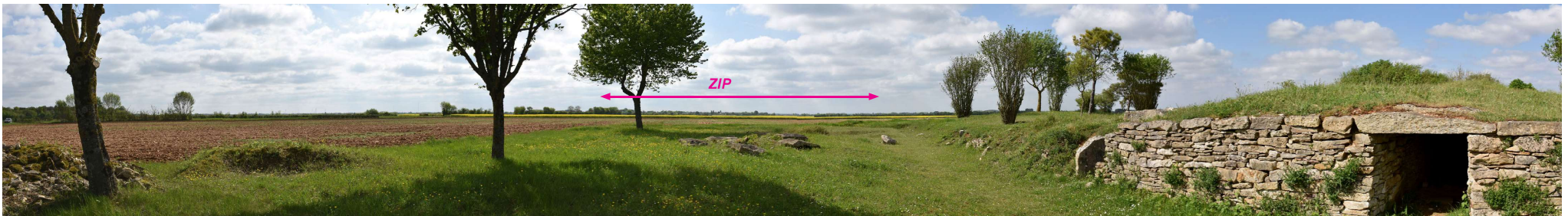
Cet ancien palais de justice, propriété de la commune de Melle, ouvre ponctuellement ses portes au public lors de manifestations et expositions. *L'enjeu est modéré*. Implanté dans un contexte d'urbanisation dense, au cœur de Melle, les ruelles très étroites ne permettent aucune visibilité depuis ces abords, ni depuis son périmètre de protection. Depuis le quartier de Saint-Hilaire, la position de point haut, rue Fomblanche, permet une covisibilité, possible entre les tours de l'hôtel et le haut de la ZIP même si la densité de végétation limite fortement les vues. *La sensibilité est faible*.

Eglise Saint-Savinien à Melle (MH n°18)

L'église Saint-Savinien, monument historique classé, a été édifiée en deux étapes aux XI^{ème} et XII^{ème} siècle. L'église fut transformée en prison de 1801 à 1926. A partir de 1960, d'importantes campagnes de restauration sont menées. *L'enjeu est modéré*. L'église est implantée sur un promontoire rocheux au niveau de la butte de Melle. Malgré cette situation de surplomb, le tissu bâti empêche toute visibilité sur la ZIP. Depuis le quartier de Saint-Hilaire, le clocher de l'église se démarque de la silhouette urbaine de la ville. Le haut de la ZIP émerge très faiblement au-dessus de la masse boisée et est perceptible depuis la rue Fomblanche, occasionnant une covisibilité possible avec l'église, bien que fortement limitée par le contexte boisé. *La sensibilité est faible*.

Eglise Saint-Hilaire à Melle (MH n°21)

Cette église classée, également inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre d'étape des chemins de Compostelle, est implantée dans un fond de vallée, en bordure immédiate de la Béronne. *L'enjeu est fort*. Le relief de butte au niveau de la ville de Melle suffit à occulter les visibilités. Depuis le quartier Saint-Hilaire, le haut de la ZIP émerge très faiblement au-dessus de la masse boisée et est perceptible depuis la rue Fomblanche, occasionnant une covisibilité possible avec l'église, bien que fortement limitée par le contexte boisé. *La sensibilité est faible*.



Photographie 73 : Covisibilité entre l'ensemble des deux tumulus et chambres dolméniques (MH n°7 à Sainte-Soline) et la ZIP émergeant au-dessus de l'horizon boisé.



Photographie 74 : Covisibilité partielle et filtrée avec l'église Notre-Dame (MH n°6) à Clussais-la-Pommeraié.



Photographie 77 : Tumuli recouverts de pelouse, les rendant peu perceptibles dans le paysage, à Sainte-Soline.



Photographie 75 : Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul à Chail (MH n°4)



Photographie 76 : Eglise à Sainte-Soline (MH n°2)



Photographie 76_bis : Visibilité partielle depuis les abords de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Chail.

Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée								
N°	Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en km	Sensibilité
1	79	Saint-Coutant	Château de Germain	Inscrit	Faible	Depuis le pied du château les visibilitées sont filtrées en grande partie par la végétation bordant la départementale. A l'ouest du périmètre de protection, des visibilitées sont possibles, surtout sur le sud de la ZIP, cette dernière émergeant au-dessus du bois de la Babinière. Il n'y a pas de covisibilité recensée.	2,5	Faible
2	79	Sainte-Soline	Eglise Sainte-Soline	Classé	Faible	Depuis le pied de l'église, située dans le centre-bourg de Sainte-Soline, le tissu bâti et la végétation arborée limitent les visibilitées. Depuis l'ouest du périmètre de protection, quelques visibilitées ponctuelles et partielles peuvent être recensées à travers la végétation bordant la route, au-dessus du bois des Chétifs et de la Drouille. Il n'y a pas de covisibilité observée, étant donné la présence des haies le long des routes d'accès au bourg de Sainte-Soline, depuis l'est.	4,4	Très faible
3	79	Maisonnay	Eglise Notre-Dame	Partiellement classé	Faible	Depuis les abords de l'église, les visibilitées sont occultées par les différents rideaux d'arbres. La ZIP peut être visible très furtivement depuis le nord du périmètre de protection, au niveau de la départementale D948 sans covisibilité recensée.	4,7	Très faible
4	79	Chail	Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul	Partiellement inscrit	Faible	L'église est implantée au nord du bourg de Chail, en limite d'urbanisation. De vastes parcelles agricoles ouvertes s'étendent au nord de l'église mais les bois de la Garde et de la Foye forment des écrans à l'horizon entre la ZIP et l'église et filtrent les vues. Quelques vues partielles sont recensées.	5,1	Très faible
5	79	Sevret	Maison dite Logis des Foucault	Inscrit	Très faible	La maison est insérée dans un contexte boisé, au creux d'un talweg formé par le ruisseau de Foucault. Le relief ne permet pas de visibilité. Il n'y a pas de covisibilité recensée. Depuis le sud est du périmètre de protection, la ZIP apparaît partiellement dans l'axe de la D45, sans covisibilité possible.	6	Nulle
6	79	Clussais-la-Pommeraiie	Eglise Notre-Dame	Classé	Faible	Covisibilité partielle depuis la D110 en partie filtrée par la végétation.	6,2	Faible
7	79	Sainte-Soline	Ensemble des deux tumulus et chambres dolméniques	Classé	Modéré	Visibilité et covisibilité depuis la D55 possibles mais discrètes, filtrées par le bocage clairsemé.	6,5	Très faible
8	79	Saint-Léger-de-la-Martinière	Eglise Saint-Léger-lès-Melle	Inscrit	Faible	Implantée dans un contexte bâti, il n'y a pas de visibilité possible vers la ZIP ni de covisibilité.	6,9	Nulle
9	79	Pers	Cimetière	Partiellement classé	Faible	Localisé à l'est du bourg de Pers, les habitations et la végétation masquent les vues vers la ZIP.	7	Nulle
10	79	Alloinay	Eglise Notre-Dame	Inscrit	Faible	L'église est implantée à la limite est de l'urbanisation du centre-bourg des Alleuds. Les hauts arbres qui bordent la D948 filtrent les visibilitées et covisibilitées vers la ZIP.	7,1	Nulle
11	79	Chenay	Eglise Notre-Dame	Protection mixte	Très faible	La trame bâtie limite les visibilitées vers la ZIP et il n'y a pas de covisibilité recensée. Depuis la D950, à la limite du périmètre de protection, des visibilitées furtives sur la ZIP sont possibles à travers la végétation.	7,5	Très faible
12	79	Chenay	Temple protestant	Partiellement inscrit	Très faible		7,5	Très faible
16	79	Melle	Eglise Saint-Pierre	Classé	Modéré	Implantée à proximité de la Béronne, l'église est localisée dans un contexte de talweg. Le contexte bâti et le relief de butte sur lequel est implanté la ville de Melle empêchent les visibilitées vers la ZIP. Covisibilité possible depuis la rue Fomblanche	8,6	Faible
17	79	Melle	Hôtel de Menoc	Protection mixte	Modéré	Ce monument est implanté au sein de l'urbanisation et les petites ruelles entourant le monument empêchent toute visibilité. Depuis un point haut, rue Fomblanche, l'extrémité des 2 tours émerge de la silhouette de la ville offrant de possibles situations de covisibilité avec la ZIP.	8,7	Faible
18	79	Melle	Eglise Saint-Savinien	Classé	Modéré	Implanté dans un contexte d'urbanisation dense, au cœur de Melle, il n'y a pas de visibilité possible. Depuis un point haut, rue Fomblanche, le clocher de l'église émerge de la silhouette de la ville mais la ZIP est en grande partie masquée par l'horizon boisé, limitant fortement les possibilités de covisibilité.	8,7	Faible
19	79	Melle	Hospice	Partiellement classé	Faible	Implanté dans un contexte d'urbanisation dense, au cœur de Melle, il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité possible.	8,8	Nulle
21	79	Melle	Eglise Saint-Hilaire	Classé	Fort	Cette église, également inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre d'étape des chemins de Compostelle est implantée dans un fond de vallée, en bordure immédiate de la Béronne. Le relief de butte au niveau de la ville de Melle suffit à occulter les visibilitées. Covisibilité possible depuis la rue Fomblanche.	9,1	Faible

Tableau 6 : Inventaire des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée.

3.3.3.2 Les sites protégés : sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables

Un site protégé et un site patrimonial remarquable (SPR) ont été recensés dans l'AER. Ils sont localisés sur la carte ci-contre.

Description des sites patrimoniaux remarquables (SPR)

Le site classé de la grotte et galerie de mines de Loubeau

Ce site classé protège l'entrée des plus anciennes mines d'argent visitables en Europe. Elles furent exploitées entre le VII^{ème} et le X^{ème} siècle pour en extraire de la galène argentifère. Ce site troglodyte a été transformé au début des années 1990 en site touristique. Le site est classé et présente un intérêt régional voire national et il s'agit des plus anciennes mines visitables de France voire d'Europe. *L'enjeu est fort.*

Cette mine d'argent est implantée sur la rive gauche de la Béronne, dans un contexte encaissé, à quelques dizaines de mètres au sud de l'urbanisation de la ville de Melle. La ripisylve et les boisements occultent la ZIP. Il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité recensées. *La sensibilité est nulle.*

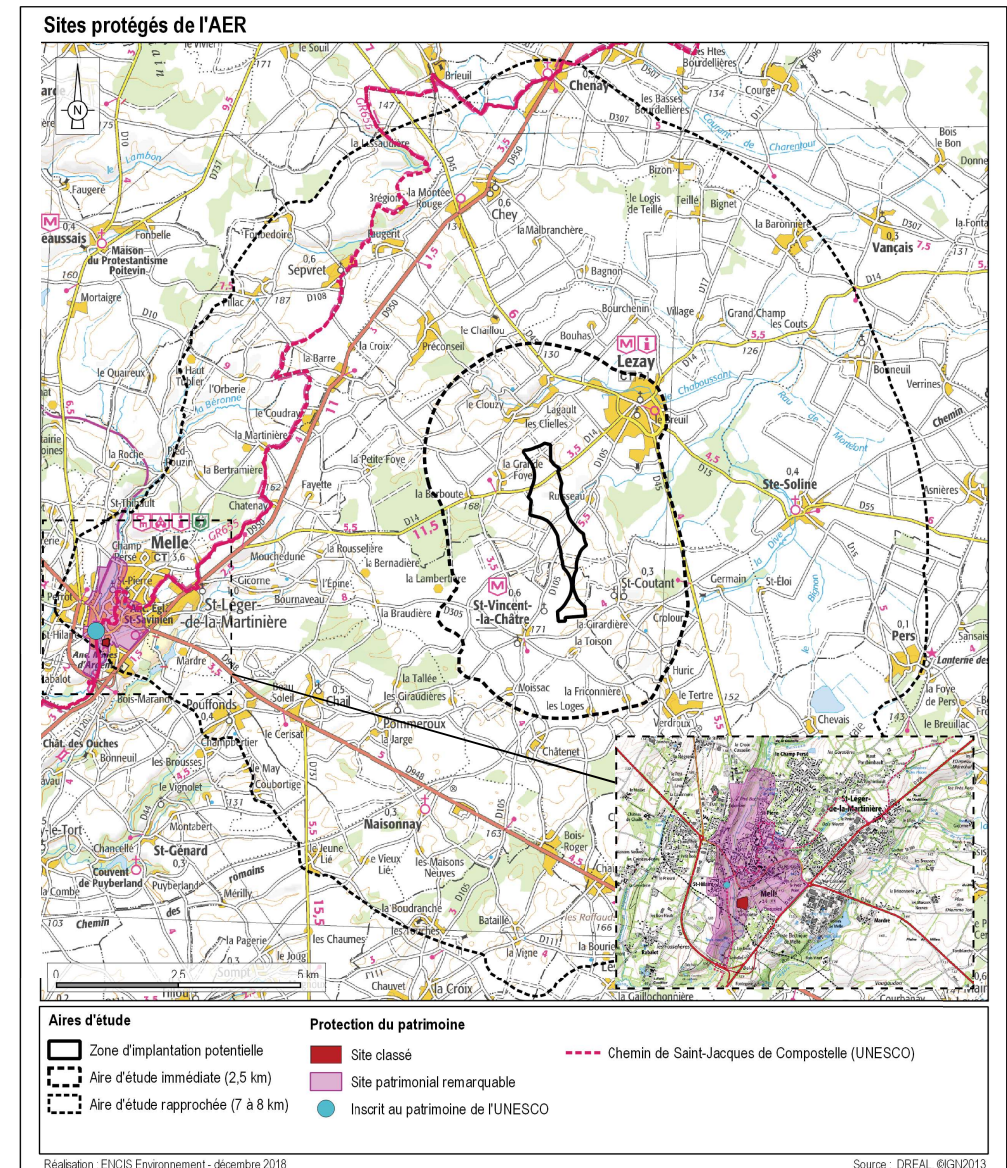
Le site patrimonial remarquable de Melle

La ville de Melle, autrefois renommée pour ses mines d'argent, est aujourd'hui surtout connue pour son patrimoine religieux roman. Aussi son cœur historique renferme un patrimoine architectural riche. Le périmètre du site patrimonial remarquable (anciennement ZPPAUP) de Melle englobe le bourg ancien avec son patrimoine architectural de qualité (trois églises romanes dont l'église de Saint-Hilaire, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des chemins de Compostelle). Il intègre également une partie des vallées de la Béronne et de la Légère, ainsi que plusieurs hameaux au nord et au sud de la ville. *L'enjeu est fort.*

Depuis les rives de la Béronne il n'y a pas de visibilité possible. Les vues sont très vite bloquées par l'encaissement et la végétation du fond de vallée. En revanche, le rebord droit de la vallée, en surplomb, est tourné vers le nord-est et permet une large visibilité sur la butte de Melle et la silhouette urbaine, de laquelle les principaux monuments historiques de la ville émergent : l'église Saint-Pierre, l'hôtel de Menoc, l'église Saint-Savinien... Cependant la ZIP se retrouve en grande partie masquée par le relief boisé, limitant fortement les possibilités de covisibilités.

Depuis le centre-bourg, la trame bâtie est dense et les ruelles étroites. Une fois encore les visibilités sont rapidement arrêtées par l'urbanisation. Au nord-est, des extensions urbaines plus récentes se sont développées. Sur l'ensemble de ce secteur, la végétation joue un rôle de masque, empêchant toute visibilité.

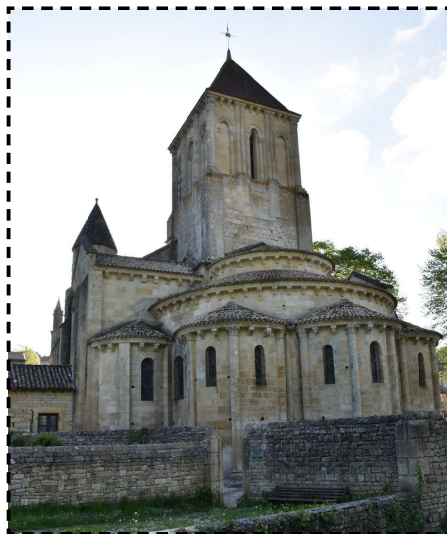
L'encaissement de la rivière, la végétation et la trame bâtie ne permettent souvent que des vues très courtes sans visibilité possible sur la ZIP. *La sensibilité est faible.*



Carte 18 : Sites protégés de l'AER.



Photographie 78 : Eglise Saint-Pierre (MH n°16)



Photographie 79 : Eglise Saint-Hilaire (MH n°21)



Photographie 80 : Hôtel de Menoc (MH n°17)



Photographie 81 : Eglise Saint-Savinien (MH n°18)



Photographie 82 : Vue depuis la rue Fomblanche dans le quartier Saint-Hilaire, sur le patrimoine de Melle.

3.3.3.3 Les sites UNESCO

Un site UNESCO est un ensemble de biens présentant une valeur universelle exceptionnelle justifiant ainsi leur inscription sur une liste établie par le comité du patrimoine mondial de l'organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). En tant que patrimoine mondial, ou patrimoine de l'humanité classé par l'UNESCO ces éléments / sites possèdent une protection particulièrement élevée.

Eglise Saint-Hilaire inscrite au patrimoine de l'UNESCO au titre d'étape du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

Les «Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France», inscrits en 1998 sur la Liste du patrimoine mondial par l'Unesco, constituent un bien culturel en série. À la différence d'un monument isolé ou d'un centre urbain, les «Chemins» sont inscrits sous la forme d'une collection d'éléments discontinus, considérés par l'Unesco comme un bien unique, et répartis dans 10 régions. Chacune des 78 composantes contribue à la valeur de l'ensemble du bien en lui apportant une part de signification. Seul cet ensemble, en tant que tel, justifie une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Les composantes solidaires des «Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France» sont : réparties par thème :

- la dévotion (cathédrales, églises, basiliques, dolmen), l'accueil et les soins (anciens hôpitaux, abbayes) et les accès et franchissements (ponts, porte d'entrée de ville et sections de sentier),
- dispersées sur 10 régions, 31 départements et 95 communes,
- constituées de 64 monuments, 7 ensembles et 7 sections de sentier.

L'église Saint-Hilaire à Melle fait partie des 64 monuments, composantes solidaires des «Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France». L'église Saint-Hilaire est un joyau de l'architecture romane : elle est classée depuis 1998 au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre d'étape d'un chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Elle est également classée en tant que monument historique (cf. MH n°21).

Ce monument a été édifié en deux parties vers 1090 puis vers 1150, puis a connu une rénovation entre 1850 et 1875. Cette église présente une architecture soignée et équilibrée marquée par une abondance de sculptures sur les façades extérieures et notamment au-dessus des portes.

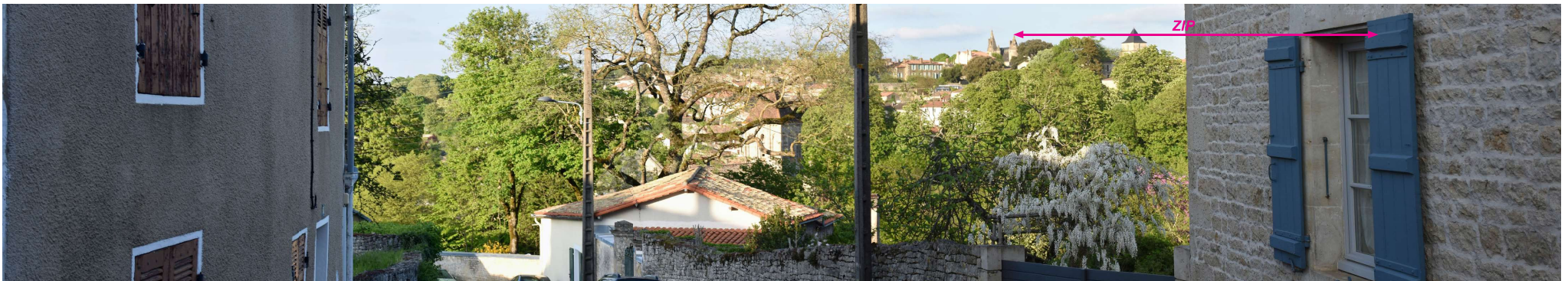
Récemment, des rénovations ont été réalisées et l'église accueille une œuvre contemporaine du designer Mathieu Lehanneur : l'autel et l'ambon sont façonnés dans un bloc de marbre blanc de Namibie installé au cœur de l'église. Le contraste entre cette œuvre moderne et le caractère ancien du reste du bâtiment permet un apport de lumière remarquable.

Aussi en 2013, des travaux d'accessibilité pour permettre l'accès au plus grand nombre ont été réalisés.

Autour de l'église, les aménagements paysagers sont soignés et mettent en valeur la silhouette de l'église depuis la route principale contournant Melle. *L'enjeu est fort.*

L'église est localisée à l'ouest de Melle, nichée au niveau du passage de la Béronne. Elle est déconnectée du centre historique de la ville. Cette implantation au niveau d'un point bas fait que l'église se démarque peu de la trame bâtie environnante. Depuis les abords directs du monument, les visibilitées sont masquées par le relief de la butte de Melle et la trame bâtie venue s'implanter dessus. Le quartier de Saint-Hilaire est juché sur le rebord de la Béronne et domine le fond de vallée où est implantée l'église. Rue des carrières, rue Fomblanche ou encore rue du Glacis, cette prise de hauteur permet d'avoir un champ de vision dégagé sur l'église en contrebas. Il existe une covisibilité possible entre cette dernière et la ZIP, émergeant légèrement au-dessus de la végétation arborée. *La sensibilité est faible.*

A noter que l'église Saint-Hilaire a fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'étude paysagère compte tenu de l'enjeu patrimonial qu'elle représente. A cet effet, une veille documentaire a été réalisée afin d'identifier les éventuelles zones tampon ou périmètres de protection associés à l'élément ainsi que les perspectives à préserver qui pourraient être spécifiquement définies pour la protection de l'église. Ces informations sont recensées en annexe.



Photographie 83 : Depuis la rue des Glacis, le clocher de l'église Saint-Hilaire se démarque du bâti, sans covisibilité possible avec la ZIP.



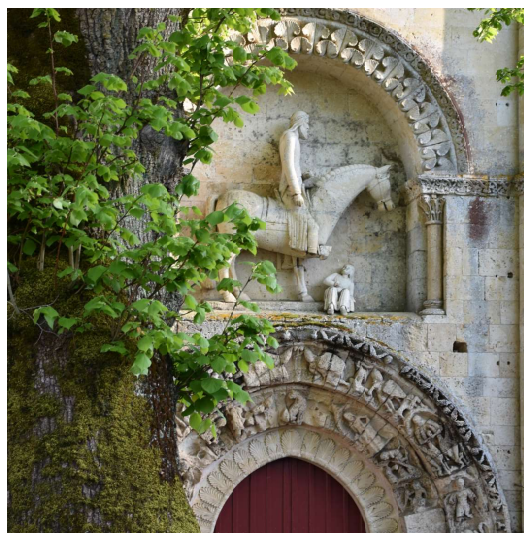
Photographie 84 : Photo aérienne au-dessus de l'église Saint-Hilaire. (source : www.géoportail.fr)



Photographie 85 : Végétation dense autour de la Béronne



Photographie 86 : L'église et les aménagements qualitatifs visibles depuis la rue du commandant Bernier



Photographie 87 : Détails des sculptures



Photographie 88 : Signalement du chemin de Saint-Jacques de Compostelle



Photographie 89 : L'église se démarque peu en termes de hauteur par rapport à la trame bâtie environnante.

Chemin de Saint-Jacques de Compostelle inscrit au patrimoine de l'UNESCO.

Le chemin de Saint-Jacques de Compostelle n'est pas protégé sur tout son tracé mais il l'est sur le tronçon passant à proximité de l'église Saint-Hilaire, au titre des abords de monument historique. Le GR655 traverse l'AER depuis Melle vers le nord en suivant globalement le tracé de la D950. *L'enjeu est fort.*

Lors de sa traversée de Melle et notamment au niveau de son passage à proximité de l'église de Saint-Hilaire il n'y a pas de visibilité possible étant donné la trame bâtie dense. *La sensibilité est nulle.*

Inventaire des sites protégés, SPR et sites UNESCO de l'aire d'étude éloignée							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en km	Sensibilité
79	Melle	Grotte et galerie de mines de Loubeau	Site classé	Fort	Le caractère troglodyte, le contexte encaissé, la ripisylve et les boisements environnants empêchent les vues. Il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité recensée.	9,2	Nulle
79	Melle	Chemin de Compostelle	Patrimoine mondial de l'UNESCO	Fort	Dans l'AER, le Chemin de Compostelle relie Melle à Chenay en suivant globalement la direction de la D950. Pour ce qui est du tronçon situé dans la ville de Melle, le contexte urbain empêche les visibilités.	4,5	Nulle (sur le tronçon protégé)
79	Melle	SPR de Melle	Secteur patrimonial remarquable (ZPPAUP)	Fort	Depuis le centre-bourg, les visibilités sont limitées par la densité du tissu bâti et le relief. Sur l'ensemble du secteur, la végétation joue un rôle de masque, bien que des covisibilités soient possibles.	8,2	Faible
79	Melle	Eglise Saint-Hilaire	UNESCO	Fort	Pas de visibilité mais une covisibilité possible recensée depuis le quartier de Saint-Hilaire, rue Fomblanche.	9,1	Faible

Tableau 7 : Inventaire des sites protégés de l'aire d'étude rapprochée.

3.3.4 Les sites touristiques de l'AER

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude rapprochée.

Dix sites touristiques ont été inventoriés dans l'AER (cf. carte ci-contre et tableau page suivante). Il s'agit pour une grande partie d'entre eux de monuments tels que des églises, des tumulus, de jardins de grottes ou encore du patrimoine architectural de la ville de Melle. On note également la présence d'un musée. Le territoire mellois, dont Melle est la capitale, est labellisé pays d'art et d'histoire.

Description des sites touristiques importants de l'AER

Le site touristique majeur de cette aire d'étude est **l'église Saint-Hilaire à Melle**, monument historique et également inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant qu'étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Sa sensibilité est étudiée au chapitre correspondant (3.3.3.3). Parmi les sites touristiques de cette aire d'étude, la ville de Melle et le tumulus du Montieux sont les seuls monuments à présenter une sensibilité faible. Tous les autres sites touristiques inventoriés dans cette aire d'étude présentent des sensibilités très faibles ou nulles.

Eglise Saint-Hilaire

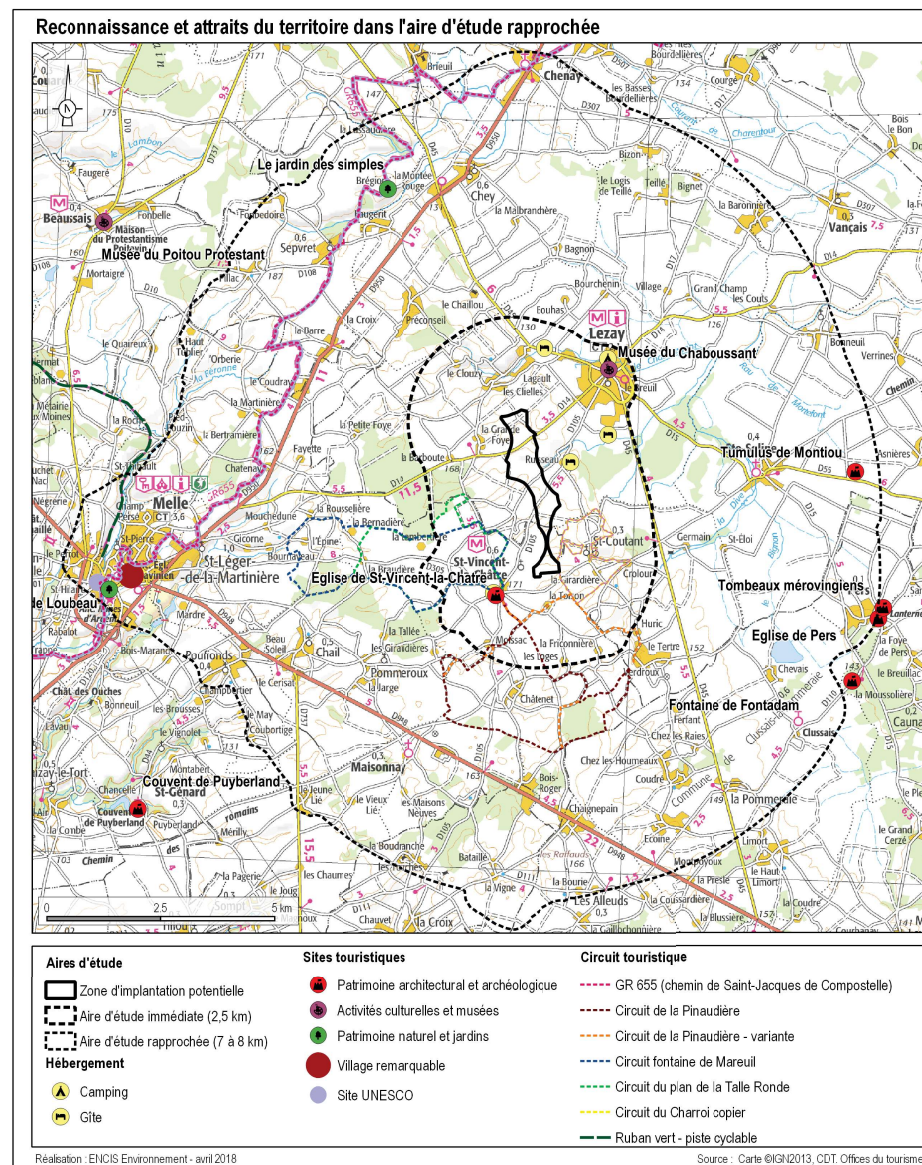
L'église Saint-Hilaire est une étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle et à ce titre bénéficie d'une certaine renommée et d'une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. (cf. paragraphe 3.3.3.3) Les efforts récents ont permis de mettre en valeur le monument et de permettre son accessibilité au plus grand nombre : aménagement paysager du parvis en face de l'église, mise aux normes de l'accessibilité, collaboration artistique avec la mise en place d'une œuvre moderne à l'intérieur de l'église.... Tous ces éléments expliquent **l'enjeu fort** que revêt l'église. Cependant il n'y a pas de visibilité vers la ZIP aux abords de l'église étant donné l'encassement et la densité bâtie de Melle. Aussi les points hauts (quartier Saint-Hilaire) à proximité permettent d'avoir un champ de vision dégagé sur l'église en contrebas. Il existe une covisibilité possible entre cette dernière et la ZIP, émergeant légèrement au-dessus de la végétation arborée. **La sensibilité est faible.**

Melle, Petite cité de caractère

La ville remarquable de Melle est implantée le long de la Béronne. La richesse de son patrimoine historique, botanique et artistique en font une petite cité de caractère. La ville de Melle doit son nom aux mines de plomb argentifère. Le patrimoine architectural médiéval de Melle comprend les trois églises romanes classées : Saint-Savinien, Saint-Pierre et Saint-Hilaire (UNESCO). Un parcours botanique entoure la ville et propose de découvrir 1 400 espèces dans l'arboretum du Chemin de la Découverte. **L'enjeu est fort.**

Depuis le centre historique, les visibilitées sont toutes masquées par la densité bâtie. De même, les abords des églises romanes et de l'église Saint-Hilaire ne permettent pas de visibilité sur la ZIP. Le parcours de l'arboretum traverse des endroits intimistes ne laissant filtrer aucune visibilité. **La sensibilité est nulle.**

Porteur de projet : RES / Bureau d'études : ENCIS Environnement



Carte 19 : Sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.



Photographie 90 : Chemin de l'arboretum dans un cadre intime, la végétation arborée filtre l'ensemble des vues.

Le GR 655 / chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Le GR655 traverse le nord de l'AER. Ce GR est fréquenté à la fois par les pèlerins mais également par tout type de randonneurs. Etant donné sa renommée, *l'enjeu est fort*.

Lors de sa traversée de Melle, la trame bâtie dense ne permet aucune visibilité. A la sortie de Melle, vers le nord, l'itinéraire emprunte des chemins agricoles et de desserte locale passant à travers de vastes parcelles agricoles ouvertes. Des vues lointaines sont possibles sur la ZIP, cette dernière émergeant au-dessus de l'horizon boisé. Lors de la traversée des villages, comme c'est le cas à Sevret par exemple, les vues sont coupées par les masques bâtis. Aussi, au nord de l'AER, l'itinéraire longe la Sèvre niortaise et l'encaissement ainsi que la ripisylve coupent les visibilités. Globalement depuis le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, le tronçon compris dans l'AER est soumis à quelques visibilités. *La sensibilité est faible*.

Grotte et galerie de mines de Loubeau

Ces mines ont donné leur nom à la ville de Melle et ont permis d'enrichir la ville grâce à l'atelier monétaire qui produisait les monnaies royales carolingiennes jusqu'au X^{ème} siècle. Ce sont les plus anciennes mines visitables de France. Des visites guidées parcourent les souterrains et les 350 m de galerie et des films en 3D sont présentés. Un jardin carolingien est également visitable à l'entrée des mines. *L'enjeu est fort*.

La visite des galeries implique d'être sous terre, sans visibilité possible. Aussi, depuis le jardin carolingien, l'encaissement de la vallée ainsi que le contexte arboré empêchent toute vue vers la ZIP. *La sensibilité est nulle*.



Photographie 91 : Jardin carolingien des mines d'argent. L'implantation encaissée ne permet pas de visibilité sur la ZIP (source : <https://decouvertes.paysmellois.org/>)



Photographie 92 : Aucune visibilité depuis l'entrée du parking des mines d'argent (Source google earth pro)

La route du Chabichou

Afin de promouvoir la gastronomie poitevine, les professionnels, se sont regroupés et ont créé la «Route du Chabichou» en 1994. De nombreuses haltes sont disséminées sur le territoire de l'AER. Il n'y a pas de tracé clairement identifié pour cette route gastronomique mais des panneaux sont présents le long des routes et signalent une halte possible. *L'enjeu est faible*. Des visibilités sont possibles depuis les routes, à travers le bocage et les percées visuelles dans la végétation. *La sensibilité est très faible*.



Photographie 93 : Logo de la route du Chabichou (source : www.routeduchabichou.fr)

Photographie 94 : Haltes de la route du Chabichou dans le territoire d'étude (source : www.routeduchabichou.fr)

Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée							
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Distance à la ZIP en km	Sensibilité
79	Sepvret	Le jardin des simples	-	Faible	L'encaissement expliqué par le passage de la Sèvre Niortaise, associé à la ripisylve, limitent les visibilitées.	5,5	Nulle
79	Sainte-Soline	Tumulus de Montiou	MH classé	Faible	Visibilité et covisibilité en perception dynamique depuis la D55 possibles mais discrètes, filtrées par le bocage clairsemé. (Cf. MH n°7)	6,5	Faible
79	Caunay	Fontaine de Fontadam	-	Très faible	Il a été fait le choix de traiter de la Fontaine de Fontadam dans l'AER plutôt que dans l'AEE, considérant sa situation en limite de l'AER. Inséré dans le contexte boisé du bois de Fontadam, il n'y a pas de visibilité.	7	Nulle
79	Pers	Eglise de Pers	-	Très faible	Localisée à l'est du bourg de Pers, les habitations et la végétation masquent les vues vers la ZIP.	7,2	Nulle
79	Pers	Tombeaux Mérovingiens	MH partiellement classé	Très faible	Localisé à l'est du bourg de Pers, les habitations et la végétation masquent les vues vers la ZIP. (Cf. MH n°9)	7,4	Nulle
79	Melle	Ville remarquable de Melle	SPR	Fort	Le centre historique de Melle est inséré au sein de la trame bâtie dense qui filtre les visibilitées. L'encaissement du centre-bourg, à proximité de la Béronne, limite également les visibilitées. Sur les hauteurs, des situations de covisibilité bien que sans doute limitées par le relief boisé sont possibles.	8,7	Faible
79	Melle	Musée Monet Goyon	-	Très faible	Le contexte bâti occulte toute visibilité sur la ZIP.	8,8	Nulle
79	Melle	Eglise Saint-Hilaire	MH classé, patrimoine UNESCO	Fort	L'église, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, est une étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. (Voir MH n°21 pour la description des sensibilités). Covisibilité depuis la rue Fomblanche.	9,1	Faible
79	Melle	Chemin de Compostelle	-	Fort	Dans l'AER, le Chemin de Compostelle relie Melle à Chenay en suivant globalement la direction de la D950. Pour ce qui est du tronçon situé dans la ville de Melle, le contexte urbain limite les visibilitées. Sur le tronçon entre la Barre et Sepvret, des visibilitées sur la ZIP peuvent apparaître, étant donné la prise de hauteur. Au nord de l'AER, l'itinéraire passe le long de la Sèvre Niortaise et l'encaissement limite une fois encore les visibilitées.	4,5	Faible
79	Melle	Grotte et galerie de mines de Loubeau	Site classé	Fort	La ripisylve et les boisements empêchent les vues. Il n'y a pas de visibilité ni de covisibilité recensée depuis ce site troglodyte.	9,2	Nulle
79	Multiple	Route du Chabichou et du fromage de Chèvre	-	Faible	Des visibilitées sont possibles depuis les routes, à travers le bocage et les percées visuelles dans la végétation.	variable	Très faible

Tableau 8 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.

3.4 Les enjeux et sensibilités de l'aire immédiate

L'aire immédiate est l'aire d'étude des perceptions visuelles et sociales du « paysage quotidien ». Le futur parc éolien y sera vécu dans sa globalité (éoliennes et aménagements connexes) depuis les espaces habités et fréquentés proches de la zone d'étude du projet. Les éléments composant les structures paysagères et les motifs indépendants (ex : arbre isolé...) seront décrits et analysés. Les sensibilités des espaces vécus (habitations, réseau viaire, sites touristiques, etc.) et des éléments patrimoniaux vis-à-vis du site d'implantation du projet seront également soulignées.

Le périmètre retenu pour l'analyse de l'aire immédiate est de 2 km autour de la ZIP.

3.4.1 La description des structures et motifs paysagers

Le relief

L'AEI est implanté en grande partie sur l'anticlinal de Melle au niveau du rebord paysager orienté nord/sud. Sur ce plateau, les altitudes sont globalement comprises entre 150 et 173 m. Vers l'est, le rebord paysager se prolonge par une pente et forme le plateau du synclinal de Lezay situé à environ 130 m d'altitude. Cette différence est notable dans le paysage et ce rebord paysager se démarque à cette échelle. La ZIP implantée au niveau du rebord paysager domine la plaine avec des visibilité possibles depuis l'est de l'AEI sur le relief.

Les boisements

Plusieurs boisements de taille importante sont présents dans l'aire d'étude immédiate. Il s'agit du Bois du Chapitre, du bois de la Babinière à l'est de l'AEI et du bois de la Foye à l'ouest.

Ces boisements sont principalement composés de taillis de châtaigniers et de chênes, associés à quelques noisetiers, aulnes et aubépines. Le couvert arboré forme avec les haies bocagères un arrière-plan limitant les vues et créant des espaces plus intimistes entre les parcelles cultivées.

Le bocage

Si elles accompagnent encore quelques limites parcellaires ou bordent encore quelques routes, les structures bocagères sont relativement dégradées et les haies hautes sont discontinues. Elles sont composées de châtaigniers et de chênes associés à des noyers, poiriers, cerisiers, sorbiers, saules, érables sycomores ... De nombreux arbres morts, principalement de vieux châtaigniers, sont présents et leur silhouette remarquable forme un motif récurrent et singulier dans le paysage de l'AEI.

Les cultures

La majeure partie du territoire est occupée par des parcelles cultivées. Ces dernières sont souvent de taille importante et accueillent principalement des cultures céréalière (blé) et d'oléagineux (colza, tournesol). Les parcelles sont entrecoupées par des haies discontinues.

Les rivières

Le Chaboussant prend sa source au nord de la l'AEI et s'écoule vers l'est, en direction de Lezay. Au centre de l'AEI, on note la présence du rau de la Brassière et du rau de Saint-Aubin s'écoulant vers l'est. Ces ruisseaux sont accompagnés d'une ripisylve qui se confond avec la trame bocagère et ils traversent des prairies. Sur le reste du territoire, le chevelu hydrographique n'est pas très développé.

Les routes et les chemins

Des axes majeurs rayonnent en étoile depuis le bourg de Lezay : il s'agit de la D15, D105, D45 et de la D14. Cette dernière traverse la ZIP d'est en ouest, en direction de Melle. Ces départementales sont des routes secondaires à la fréquentation limitée. Ces axes sont très rectilignes contrairement aux routes de desserte locale. Ces dernières, fréquemment bordées de haies bocagères, filtrant les vues lointaines forment un réseau dense desservant les nombreux hameaux répartis dans l'AEI.

L'habitat

Avec plus de 2000 habitants, Lezay est le pôle urbain le plus important de l'AEI. Cette ville est implantée au nord de l'AEI avec des quartiers récents s'étendant tout autour du noyau historique. Avec Lezay, les bourgs de Saint-Vincent-la-Châtre et Saint-Coutant concentrent la plus grande partie de la population. En dehors de ces trois bourgs, l'habitat est très dispersé et prend la forme de petits groupes de constructions regroupant quelques habitations et souvent des bâtiments agricoles.

Les motifs repères

Châteaux d'eau, lignes électriques et mâts ponctuent l'horizon, constituant autant de repères verticaux permettant de se repérer.

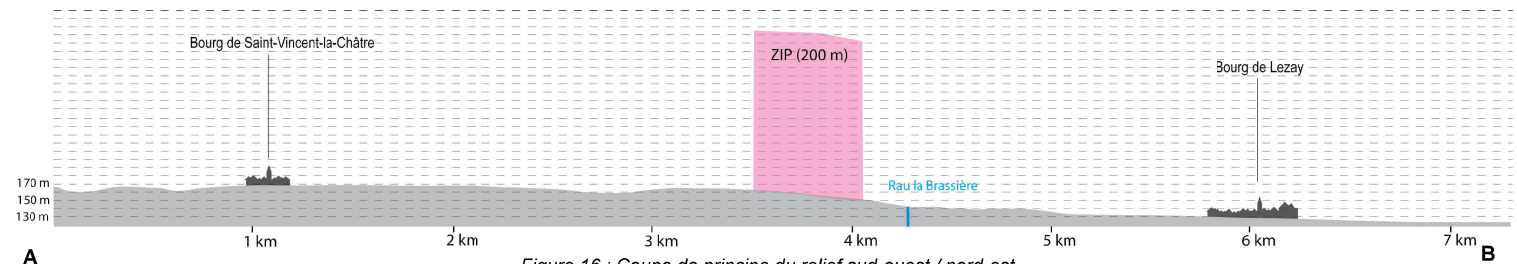
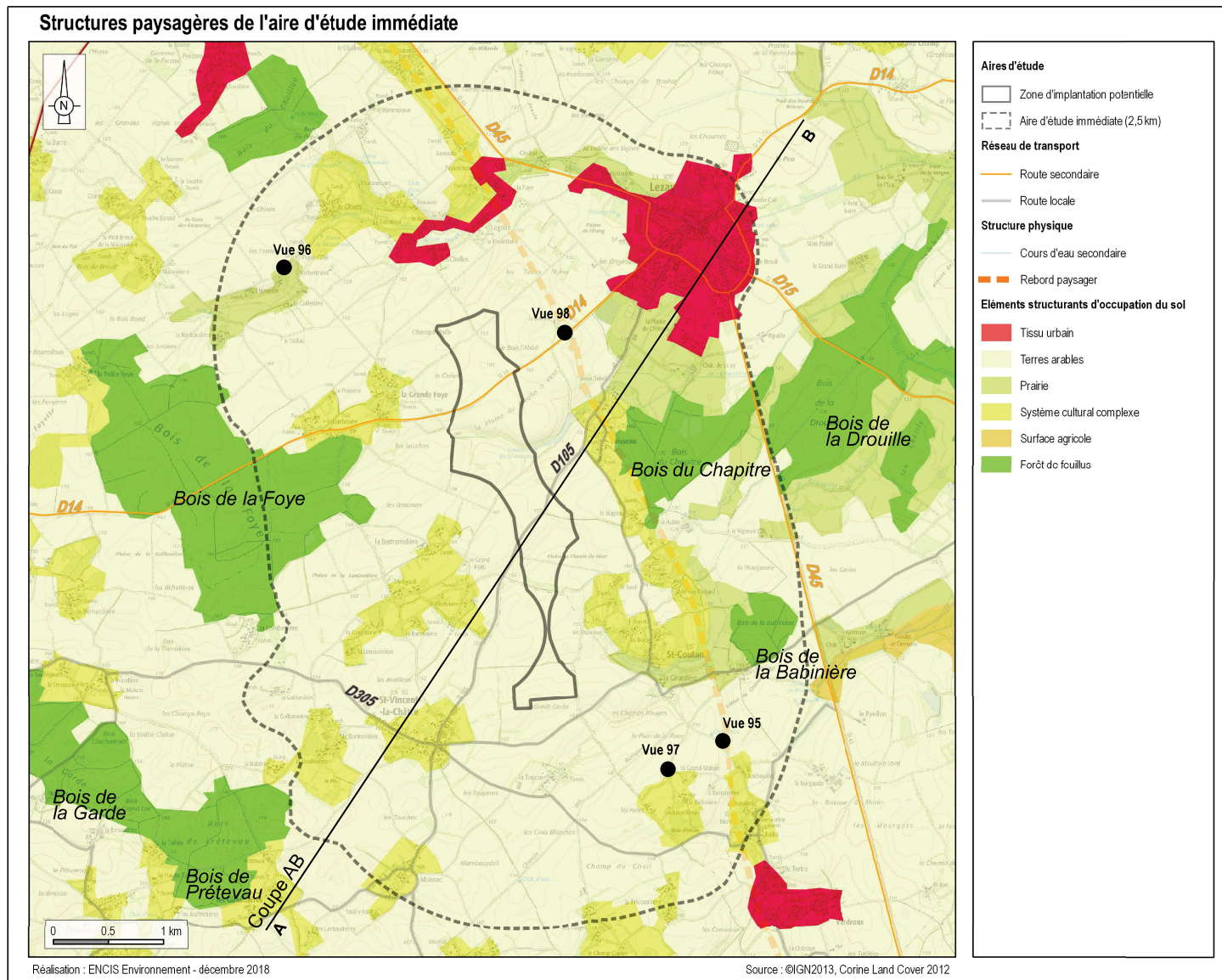


Figure 16 : Coupe de principe du relief sud-ouest / nord-est



Carte 20 : Structures paysagères et éléments de paysage de l'AEI.



Photographie 95 : Plaine ondulée de Lezay, vue depuis le rebord paysager de l'anticlinal de Melle.



Photographie 96 : Ripisylves de la vallée du Chaboussant.



Photographie 97 : Les châteaux d'eau, des éléments repères dans le paysage de l'AER



Photographie 98 : Vue depuis la D14 lorsque la départementale plonge vers Lezay au niveau du rebord paysager.